

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 MARS 2021

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres absents excusés ayant donné procuration : 1
Nombre d'absents excusés : 2
Nombre de membres absents : 1

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois du mois mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CARBONNEL, Maire en application de la loi n°2020-1379 du 14 Novembre 2020 sur la convocation adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121.1, L.2121.11 du CGCT

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. BURLAN Christelle, CARBONNEL Jean-Louis, DELFOUR Etienne, DEL-VALS Jérôme, FERNANDEZ Martine, JEAN Jacinthe, LABESSOUILLE Jérôme, LAZARO Pascal, OCANA Joffrey, RENAUD Katia, ROLLIN Serge

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mmes et M. AVILA Nathalie, MANCES Françoise (représentée par Mme DELFOUR Etienne) OUBALKASSAM Mohamed

ETAIT ABSENT : M. HOYOS Pierre

DATE DE LA CONVOCATION : 18 Mars 2021

Conformément à l'article L.2121.15 du CGCT il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance M. Serge ROLLIN est désigné à cette fonction qu'il accepte

Le procès-verbal de la séance du 4 Mars 2021 est approuvé à l'unanimité

1. Décisions prises par M. le Maire – article L.2122.22 du CGCT

Monsieur le Maire indique à ses collègues qu'il a pris les décisions suivantes :

- **le 05.03.2021** : le marché conclu avec le SARL ATELIER OCCITAN pour le lot n°6 des travaux de rénovation des locaux de la bibliothèque, endommagés par la crue du 15.10.2018 est modifié pour un montant en moins-value de 3 713.50 € HTVA
- **le 05.03.2021** : le marché conclu avec l'entreprise ROBERT pour le lot n°7 des travaux de rénovation des locaux de la bibliothèque, endommagés par la crue du 15.10.2018 est modifié pour un montant en plus-value de 1 952.74 € HTVA
- **le 05.03.2021** : la commune de Saint-Hilaire confie à la SARL GERARD DIDIER la fabrication d'éléments destinés à compléter l'équipement en cache containers pour un montant de 699.03 € HTVA
- **le 11.03.2021** : la régie de recettes destinée aux encaissements des produits relatifs aux temps d'activités périscolaires est supprimée
- **le 12.03.2021** : tarifs des produits en dépôt-vente à la boutique de l'abbaye : Poterie des Pontils

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions

2. Compte de gestion – budget principal

Rapporteur : Mme Katia RENAUD

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif ainsi que les délibérations modificatives de l'exercice 2020 les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 pour chacun des budgets, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant que tout est régulier

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part mis à part, les remarques suivantes concernant les prévisions budgétaires dues aux écritures d'ordre liées à la vente de biens :

Compte de gestion :

Prévisions budgétaires totales section investissement – dépenses : 9 125 706.44 €

Prévisions budgétaires totales section investissement – recettes : 9 125 706.44 €

Prévisions budgétaires totales section fonctionnement – dépenses : 1 020 103.87 €

Prévisions budgétaires totales section fonctionnement – recettes : 1 020 103.87 €

Compte administratif :

Prévisions budgétaires totales section investissement – dépenses : 9 108 057.05 €

Prévisions budgétaires totales section investissement – recettes : 9 108 057.05 €

Prévisions budgétaires totales section fonctionnement – dépenses : 976 254.48 €

Prévisions budgétaires totales section fonctionnement – recettes : 976 254.48 €

3. Budget annexe gestion abbaye

Rapporteur : Mme Katia RENAUD

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif ainsi que les délibérations modificatives de l'exercice 2020 les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 pour chacun des budgets, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant que tout est régulier

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part

4. Budget annexe – gestion du service de l'eau et de l'assainissement

Rapporteur : Mme Katia RENAUD

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif ainsi que les délibérations modificatives de l'exercice 2020 les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 pour chacun des budgets, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant que tout est régulier

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part

Arrivée en séance de M. OUBALKASSAM Mohamed.

M. le Maire quitte la salle. La présidence de la séance est assurée par Mme Katia RENAUD qui présente les comptes administratifs 2020 pour ce qui concerne le budget principal, le budget annexe gestion abbaye et le budget annexe gestion du service de l'eau et de l'assainissement

5. Compte administratif 2020 – budget principal

Ce compte administratif se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES – RECETTES			
	Année 2020	Report n-1	Total Général
Dépenses	703 820.37		703 820.37
Recettes	914 223.87	261 568.48	1 175 792.35
	210 403.50	261 568.48	471 971.98
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES - RECETTES			
	Année 2020	Report n-1	Total Général
Dépenses	959 404.24		959 404.24
Recettes	1 720 033.38	15 475.72	1 735 509.10
RESULTAT	760 629.14	15 475.72	776 104.86
RESTES A REALISER			
Dépenses			8 163 238.45
Recettes			7 249 033.95
RESULTAT RAR			- 914 204.50
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT			- 138 099.64
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020			
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT			+ 471 971.98
DEFICIT INVESTISSEMENT (y compris R.A.R)			- 138 099.64
EXCEDENT FINAL			+ 333 872.34

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de compte administratif

6. Compte administratif 2020 – budget annexe gestion abbaye

Ce compte administratif se résume comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES – RECETTES			
	Année 2020	Report n-1	Total Général
Dépenses	84 439.33	373.00	84 812.33
Recettes	106 226.14		106 226.14
RESULTAT	+ 21 786.81	- 373.00	21 413.81
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES - RECETTES			
	Année 2020	Report n-1	Total Général
Dépenses	21 850.22		21 850.22
Recettes	66.06	1 252.64	1 318.70
RESULTAT	- 21 784.16	+ 1 252.64	- 20 531.52
RESTES A REALISER			
<i>Dépenses</i>			948.00
<i>Recettes</i>			0.00
RESULTAT RAR			- 948.00
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT			- 21 479.52
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020			
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT			21 413.81
DEFICIT INVESTISSEMENT (y compris R.A.R)			21 479.52
DEFICIT FINAL			- 65.71

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce compte administratif

7. Compte administratif 2020 – budget annexe gestion du service de l'eau et de l'assainissement

Ce compte administratif se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES – RECETTES			
	Année 2020	Report n-1	Total Général
Dépenses	36 832.22	793.90	37 626.12
Recettes	40 138.30		40 138.30
RESULTAT	+3 306.08	- 793.90	+ 2 512.18
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES - RECETTES			
	Année 2020	Report n-1	Total Général
Dépenses	122 064.01	260 734.87	382 798.88
Recettes	346 767.89		346 767.89
RESULTAT	+224 703.88	-260 734.87	-36 030.99
RESTES A REALISER			
<i>Dépenses</i>	132 315.75		132 315.75
<i>Recettes</i>	167 176.00		167 176.00
RESULTAT R.A.R	+ 34 860.25		34 860.25
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT			- 1 170.74
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020			
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT			2 512.18
DEFICIT D'INVESTISSEMENT (y compris R.A.R)			- 1 170.74
EXCEDENT FINAL			+ 1 341.44

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce compte administratif

Retour en séance de M. Le Maire qui réintègre ses fonctions de président de séance

8. Affectation du résultat d'exploitation 2020 – budget principal

Il est proposé d'affecter comme suit, le résultat d'exploitation du budget principal 2020

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	471 971.98
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2020 + DEFICIT RESTES A REALISER	138 099.64
AFFECTATION AFIN D'APURER LE DEFICIT D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2021	138 099.64
REPORT EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE – EXERCICE 2021	333 872.34

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition

9. Affectation du résultat d'exploitation 2020 – budget annexe gestion abbaye

Il est proposé d'affecter comme suit, le résultat d'exploitation du budget annexe gestion abbaye 2020

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	21 413.81
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2020 + DEFICIT RESTES A REALISER	21 479.52
AFFECTATION AFIN D'APURER LE DEFICIT D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2021	21 413.81
REPORT DEFICIT INVESTISSEMENT – EXERCICE 2021	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition

10. Affectation du résultat d'exploitation 2020 – budget annexe gestion du service de l'eau et de l'assainissement

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	2 512.18
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2020 + DEFICIT RESTES A REALISER	1 170.74
AFFECTATION AFIN D'APURER LE DEFICIT D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2021	1 170.74
REPORT EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE – EXERCICE 2021	1 341.44

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition

11 – Création d'un budget annexe – opération aménagement des abords de l'abbaye – commerces

Ce point est retiré de l'ordre du jour

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour (excepté la question n°11 qui a été retirée) ayant été traitées, la séance est levée à vingt-deux heures quinze minutes

Vu pour être publié le vingt-neuf mars deux mille vingt et un et mis en ligne le même jour
Le Maire : Jean-Louis CARBONNEL

Les délibérations correspondantes ainsi que les comptes administratifs sont affichés dans le hall de la Mairie

